

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AUX
725 À 825, CARRÉ ALBANY-TÉTRAULT**

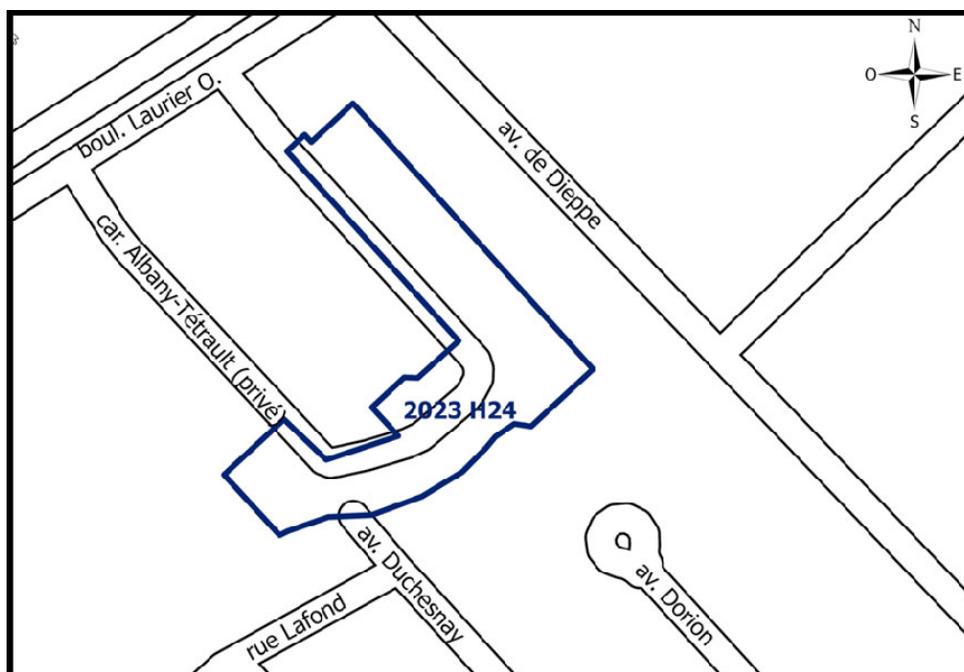
La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du projet de résolution numéro 25-298 en date du 20 mai 2025, tiendra une assemblée publique de consultation le **2 juin 2025**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La demande concernant ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis de construction pour six immeubles, comportant neuf logements chacun, situés aux **725 à 825, carré Albany-Tétrault**.

La nature du projet particulier se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
Résolution 25-298 (district Douville)	La construction de six immeubles, en copropriété horizontale, comportant neuf logements chacun, situés aux 725 à 825, carré Albany-Tétrault (lots 5 664 730, 5 980 539, 5 696 246, 5 664 733 et 5 664 754) , dans la zone d'utilisation résidentielle 2023-H-24, érigés sur un même terrain (lot de base) faisant l'objet d'une opération cadastrale destinée à créer une copropriété horizontale pour un usage résidentiel, le tout conformément à la demande soumise par le requérant en date du 11 avril 2025.

La zone 2023-H-24 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Internet suivante :
<https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ce projet peut communiquer avec la Division planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450-778-8300, poste 8321.

Toute question relative au processus découlant du présent avis ou toute demande pour obtenir une copie du projet de résolution peut être adressée en communiquant avec le greffe de l'hôtel de ville au 450-778-8300, poste 8317. Le projet de résolution est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 21 mai 2025.



Crystel Poirier, LL.L, OMA
Greffière